



République française
Département de la Savoie

COMMUNE DE SAINT-ALBAN-LEYSSE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 février 2026

Nombre de Conseillers	
En exercice	29
Quorum	15
Présents	22
Votants	27

Le 25 février 2026 à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué le 18 février 2026 s'est réuni, au Centre de Culture et de Loisirs, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Michel DYEN, Maire.

Présents : Messieurs Serge BALLAZ, Jacques BARBAZENI, Patrick BASSET, Christian CLEMENTI, Philippe CODDET, Michel DYEN, Daniel FAVRE, Sébastien JACOB, Hervé MARREC, Pascal MORNEX, Philippe PERROT, David SIMON et Philippe TOCHON ; Mesdames Christine BERTHET-ZOTTINO, Christèle BLAMBERT, Nathalie CRAGNOLINI, Anne-Marie DIOT-PINORINI, Annie DUCHATEL, Nicole DURAND, Nathalie MIEGE, Geneviève PALLOT et Lorène TROTTO

Pouvoirs : Mme Anne Marie BAROUTI donne pouvoir à Mme Anne-Marie DIOT-PINORINI, Mme Monique CHAPPERON donne pouvoir à Mme Christine BERTHET-ZOTTINO, Mme Patricia MAFFRE-DEPROST donne pouvoir à Mme Nathalie CRAGNOLINI, Mme Elisabeth FENESTRAZ donne pouvoir à Mme Nicole DURAND, M. Alain SAUREL donne pouvoir à M. Philippe PERROT

Absents : Mme Maud BEGGIORA-COHEN, M. Robert FRAPPA

Secrétaire de séance : M. Patrick BASSET

Délibération N° 10

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur le maire et Monsieur Philippe TOCHON présentent au Conseil municipal le projet de Budget primitif pour 2026 établi sur la base du débat d'orientations budgétaires du 4 février 2026.

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal de procéder selon le référentiel M57 et le principe de la fongibilité des crédits à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections, hors dépenses de personnel.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **Vu** le Débat d'Orientation Budgétaire tenu le 4 février 2026
- **Vu** le projet de Budget Primitif proposé pour 2026
- **Vu** le principe de la fongibilité des crédits entre chapitres à l'intérieur d'une section

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, moins 5 abstentions (M. Pascal MORNEX, Mme Christine BERTHET-ZOTTINO (2 voix), M. Philippe PERROT (2 voix)) :

- **Approuve** le Budget primitif de l'exercice 2026 qui se résume ainsi :
 - Recettes et dépenses de fonctionnement : 6 400 580 €
 - Recettes et dépenses d'investissement : 1 592 548 €
- **Autorise** le principe de la fongibilité aux mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans le respect des limites fixées par le référentiel M57 dans le cadre du Budget Primitif 2026

Annexe : budget primitif 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL :
COMMUNE : SAINT-ALBAN-LEYSSE

Délibération du Conseil Municipal du 25 février 2026 – suite 1 de la délibération n° 10

Le secrétaire de séance signé
Patrick BASSET

Le Maire signé
Michel DYEN



POUR COPIE CONFORME,
Le Maire
Michel DYEN



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT ALBAN-LEYSSE Commune

Numéro SIRET : 21730222300011
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE CHAMBERY

Budget primitif relatif à l'exercice 2026 voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

ARRETE ET SIGNATURES

Mairie de SAINT ALBAN-LEYSSE - Commune de SAINT ALBAN-LEYSSE

Présentation
Présenté par le Maire,
A Saint-Alban-Leyse, le 25/02/2026
Le Maire

Délibération
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Saint-Alban-Leyse, le 25/02/2026


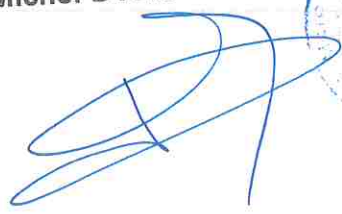
Votes	
Nombre de membres en exercice :	29
Nombre de membres présents :	22
Nombre de suffrages exprimés :	27
Pour :	22
Contre :	0
Abstention :	5

Les membres du Conseil Municipal,

Date de convocation : 18/02/2026

Signataire

Le Maire
Michel DYEN



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Saint-Alban-Leyse, le

San-Leyssse – CONSEIL MUNICIPAL
 FONCTION AU 4 février 2026

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
 Reçu en préfecture le 06/03/2026
 Publié le
 ID : 073-217302223-20260306-BUDGETPRIMITIF-BF

Délibérations n° 01 à 17

NOM	Prénom	Signature
BALLAZ	Serge	
BARBAZENI	Jacques	
BAROUTI	Anne-Marie	Donne pouvoir à Ann DIOT
BASSET	Patrick	
BEGGIORA-COHEN	Maud	Absente
BERTHET ZOTTINO	Christine	
BLAMBERT	Christèle	
CHAPPERON	Monique	Donne pouvoir à C BERTHET ZOTTINO
CLEMENTI	Christian	
CODDET	Philippe	
CRAGNOLINI	Nathalie	
DIOT (PINORINI)	Anne-Marie	
DUCHATEL	Annie	
DURAND	Nicole	
DYEN	Michel	
FAVRE	Daniel	
FENESTRAZ	Elisabeth	Donne pouvoir à N DURAND
FRAPPA	Robert	Absent
JACOB	Sébastien	
MAFFRE-DEPROST	Patricia	Donne pouvoir à N CRAGNOLINI
MARREC	Hervé	
MIEGE	Nathalie	
MORNEX	Pascal	
PALLOT	Geneviève	
PERROT	Philippe	
SAUREL	Alain	Donne pouvoir à P PERROT
SIMON	David	
TOCHON	Philippe	
TROTTO	Lorène	